



**REPUBLIQUE DU BURUNDI
ASSEMBLEE NATIONALE**

**DISCOURS PRONONCE PAR LE PRESIDENT DE
L'ASSEMBLEE NATIONALE, TRES HONORABLE GELASE
DANIEL NDABIRABE, A L'OCCASION DE L'OUVERTURE
SOLENNELLE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE
ORDINAIRE D'AOUT 2023**

Bujumbura, le 1^{er} août 2023

- **Mana Uhoraho ;**
- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée nationale ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Monsieur le Président de la Cour Suprême ;**
- **Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle ;**
- **Monsieur le Procureur Général de la République ;**
- **Monsieur le Chef de Cabinet du Maire de la ville de Bujumbura ;**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique et consulaire accrédités au Burundi ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales ;**
- **Mesdames et Messieurs les hauts cadres de l'Assemblée nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres des Corps de Défense et de Sécurité ;**
- **Madame le Président de la Cour des Comptes ;**
- **Monsieur le Président de la Cour Spéciale des Terres et Autres Biens ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des Commissions et Conseils nationaux spécialisés ;**
- **Monsieur le Président du Forum permanent des partis politiques ;**
- **Messieurs les représentants des confessions religieuses ;**
- **Distingués Invités ; Tout Protocole Observé ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

1. Avant tout propos, nous remercions notre Père céleste, et exprimons notre sincère reconnaissance pour sa bonté et pour toutes les bénédictions que nous avons reçues jusqu'à maintenant.
2. La session parlementaire ordinaire d'août 2023 s'ouvre aujourd'hui le 1^{er} août et va durer trois mois, conformément à l'article 179 de la Constitution de la République du Burundi du 7 juin 2018.

3. C'est donc pour nous un insigne honneur et un grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue, chers invités, dans ces cérémonies marquant le début des activités de cette session. Votre présence nous encourage et témoigne votre soutien indéfectible à notre Institution représentative du peuple burundais.
4. Bienvenue aussi, chers collègues députés, aux travaux de cette session d'août 2023 que nous souhaitons, anticipativement, qu'elle sera couronnée de beaucoup de succès notamment en termes de rendement dans le cadre de nos missions de vote de lois, de contrôle de l'action gouvernementale et de représentation du peuple.
 - **Honorables Députés ;**
 - **Distingués invités ;**
 - **Mesdames, Messieurs ;**
5. Ces cérémonies marquent la fin des vacances parlementaires, période consacrée, par tradition parlementaire, au repos dans nos circonscriptions respectives et à l'écoute des doléances de la population.
6. Les différentes préoccupations vont vous amener à formuler des questions écrites ou orales qui seront adressées aux membres du gouvernement. Nous espérons que les débats seront fructueux et cela dans l'intérêt supérieur de la nation.
7. En plus de l'encadrement de la population des différentes circonscriptions, les Honorables Députés ont réalisé d'autres activités, notamment des travaux de développement communautaire et des activités de renforcement des capacités.
8. C'est ainsi que du 10 au 13 juillet 2023, des Honorables Députés et des cadres de l'Assemblée nationale ont participé à un atelier de formation sur les principes et les pratiques de passation et de gestion des marchés publics. Nous espérons que les enseignements tirés de cette formation leur seront utiles pour accompagner le Gouvernement dans l'exécution du budget-programme.
9. Aussi, du 25 au 28 juillet 2023, des femmes parlementaires ont participé à un atelier de formation sur les techniques de lobbying et plaidoyer pour la prise en compte du genre dans les lois, les budgets de l'Etat et les plans communaux de développement communautaire (PCDC).

10. L'Assemblée nationale a également participé au lancement officiel de l'évaluation du système de quotas ethniques dans l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Ces activités étaient organisées à Gitega par le Sénat du Burundi conformément à l'article 289 de la Constitution de la République du Burundi.
11. En ce qui nous concerne, nous membres du Bureau, nous avons également rencontré la population des provinces Kayanza, Mwaro et Kirundo pour apporter notre contribution dans la construction des infrastructures publiques et dans le développement du pays.
12. Profitant de ces moments de descente sur terrain, nous avons exhorté la population burundaise à continuer à sauvegarder la paix et la cohésion sociale ainsi qu'à s'atteler au travail en multipliant les projets de développement afin d'accroître la production notamment dans le domaine agropastoral.
13. Etant donné que nous sommes en pleine saison sèche, l'Assemblée nationale demande à la population de continuer à pratiquer l'irrigation des champs et à cultiver dans les marais. Aussi, elle doit garder à l'esprit de ne pas consommer ou écouler toute la production au marché mais à conserver une partie dans les hangars destinés à cet effet.
14. De plus, les Honorables Députés se sont joints à toute la Nation lors de la célébration du 61^{ème} anniversaire de l'indépendance de notre pays, sous le thème : « Tous ensemble, contribuons au relèvement économique du pays pour atteindre une indépendance effective ».
15. L'Assemblée nationale saisi cette occasion pour réitérer son soutien au Chef de l'Etat qui ne cesse d'appeler tous les burundais à redoubler d'efforts pour ne plus compter sur l'appui extérieur et de faire du Burundi un pays économiquement émergent en 2040 et développé d'ici 2060.

- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

16. Concernant l'ordre du jour de cette session, nous aurons à analyser et adopter les projets de lois suivants :

- i. Le projet de loi portant code des communications électroniques et postales ;
 - ii. Le projet de loi organique portant modification de la loi organique n° 1/21 du 03 août 2019 régissant la Cour Suprême ;
 - iii. Le projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Gouvernement de la République des Maldives sur l'exemption de visa pour les ressortissants des deux pays respectifs ;
 - iv. Le projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord entre le Gouvernement de l'Etat du Qatar et le Gouvernement de la République du Burundi concernant la réglementation de l'emploi des travailleurs Burundais dans l'Etat du Qatar ;
 - v. Le projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord-cadre sur la coopération dans le Bassin du Fleuve Nil ;
 - vi. Le projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord de coopération militaire et technique entre le Gouvernement de la Fédération de Russie et le Gouvernement de la République du Burundi.
17. Chers collègues Députés, nous sollicitons l'implication et la détermination de toutes les commissions permanentes en général et de tout un chacun en particulier à travailler avec détermination et abnégation pour que tous ces projets de lois soient analysés et adoptés dans les délais.
18. Comme à l'accoutumée, le vote de lois ne sera pas la seule activité parlementaire de cette session ordinaire du mois d'août 2023. En effet, l'Assemblée nationale maintiendra ses missions lui confiées par la Constitution de la République du Burundi de contrôle de l'action gouvernementale et de représentation du peuple.
19. C'est dans cette optique que le Bureau de l'Assemblée nationale invite les Honorables Députés à continuer avec empressement leur travail parlementaire, tant en commissions qu'en séances plénières.

- **Honorables Députés ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

20. Le Président de la République, Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE, vient d'entamer une vaste campagne pour assainir le secteur de la justice afin de garantir un Etat de droit. L'Assemblée nationale soutient cette campagne et interpelle le personnel judiciaire sur leur devoir de garantir une justice équitable et travailler pour l'intérêt du pays.
21. L'Assemblée nationale adresse ses félicitations aux burundais qui se dévouent pour leur pays, en particulier la Première Dame qui vient de faire honneur au pays en remportant le Prix des Nations unies pour la population. Nous encourageons tous les patriotes qui, de par leurs actions, travaillent pour redorer l'image de notre pays.
22. En outre, l'Assemblée nationale recommande aux élèves en vacances à combattre l'oisiveté et à éviter de s'adonner à la délinquance. Nous les appelons à monter de petits projets de développement pour appuyer financièrement leurs parents. Ces derniers, quant à eux, doivent se ressaisir et instaurer un dialogue pour l'éducation de leurs enfants.
23. Enfin, nous ne saurions terminer notre allocution sans réitérer nos sincères remerciements à vous tous ici présents et souhaiter aux Honorables Députés pleins succès aux travaux parlementaires de cette session.
24. C'est sur ce souhait que nous déclarons ouvertes les activités de cette session parlementaire ordinaire d'août 2023.

Que Dieu nous garde !

Nous vous remercions.